RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

FIN-EX

ABLE JULIE TUIL

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 90 rue Baudin
92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS : NANTERRE B 830 125 043
SIRET : 830 125 043 00034
NAF : 8559 B

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société ABLE JULIE TUIL

Société par Actions Simplifiée en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (E.U.R.L.)

FIN-EX

ABLE JULIE TUIL

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 90 rue Baudin
92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS : NANTERRE B 830 125 043
SIRET : 830 125 043 00034
NAF : 8559 B

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société ABLE JULIE TUIL

Société par Actions Simplifiée en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (E.U.R.L.)

A l'Associé unique de la société Able Julie Tuil,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ABLE JULIE TUIL et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

FIN-EX

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à [redacted] le 25 septembre 2026

Benjamin MARINHO

[redacted]

FIN-EX
Commissaire aux Comptes
(Membre de la Compagnie Régionale de PARIS)